

L'Évangile de la liberté (1)

L'épître aux Galates

par Francis Bailet

Connaître les destinataires de l'épître aux Galates

Cette lettre de l'apôtre Paul s'adresse aux Églises de la Galatie. Des églises qu'il a très probablement fondées lors de son premier voyage missionnaire (Ac 13.13 à 14.24).

Deux thèses pour localiser ces églises avec une argumentation très valable de part et d'autre. Nous retenons la thèse qui est adoptée aujourd'hui par une large majorité de spécialistes.

La Galatie, ce n'est pas la région du Nord de l'Asie Mineure occupée par des tribus gauloises au 7^{ème} siècle avant Jésus-Christ mais, très certainement, la Province romaine qui porte aussi ce nom et comprend la partie sud de cette région avec les villes d'Antioche de Pisidie, Icône, Lystre et Derbe au sud (Ac 13 et 14). L'apôtre Paul aurait fondé ces églises lors de son premier voyage missionnaire. Ce qui permet de comprendre certaines précisions de sa lettre (3.1-5 ; 4.13-20 ; 5.7).

En choisissant cette option (Paul s'adresse aux Galates du Sud), nous fixons du même coup la date de cette épître : en 49 à Antioche, après son premier voyage et juste avant le concile de Jérusalem (lire Ac 15). L'épître aux Galates pourrait donc être la première des lettres de Paul.

Connaître l'essentiel de l'enseignement de l'épître aux Galates

L'épître aux Galates est une lettre apologetique, c'est-à-dire écrite pour la défense de la foi.

Après le départ de l'apôtre Paul, les églises de la Galatie avaient été visitées par des prédicateurs, chrétiens d'origine juive, qui enseignaient qu'il fallait respecter toute la loi donnée par Dieu à Moïse et en particulier être circoncis.

Paul a été bouleversé par ces nouvelles. Il écrit une lettre passionnée. Il dit son étonnement, son indignation, sa douleur devant l'état spirituel des Galates. Il dit aussi son amour (4.19, 20).

Il faut noter les expressions : « Je m'étonne », « Je déclare », « Je ne mens pas », « Je crains », « Je vous en supplie », « Je suis dans l'inquiétude », « Je vous dis », « Je proteste », qu'il utilise dans sa lettre.

L'épître aux Galates est une des lettres les plus importantes du Nouveau Testament.

L'épître aux Galates doit s'étudier en parallèle avec l'épître aux Romains. Ces deux écrits de Paul nous font connaître la doctrine si importante de « la justification par la foi ».

Connaître les trois mots qui résument l'épître :

Autorité : Paul défend son apostolat.

Il vient de Dieu et non des hommes. C'est par Jésus-Christ et Dieu le Père qu'il a été établi apôtre (1.1). Il y avait cependant un plein accord avec Pierre, Jacques et Jean, « colonnes » de l'Église de Jérusalem. « On ne peut pas être chrétien aujourd'hui, sans faire de controverse. » (Spurgeon)

Grâce : Paul défend l'Évangile de Christ.

C'est l'Évangile de la grâce. Il n'y a pas d'autre Évangile (1.6, 7). La croix est le seul sujet de gloire du croyant (6.14). L'homme est justifié par la foi et non par les œuvres. Ceux qui cherchent la justification sans la foi sont déchus de la grâce, séparés de Christ (5.4).

« L'épître aux Galates est mon épître. Je me suis donné à elle : elle est mon épouse. » (Luther)

L'Evangile de la liberté (II)

L'épître aux Galates

par Francis Bailet

Première partie : un témoignage à rendre

L'autorité de l'apôtre Paul

Paul écrit avec autorité. Avec amour aussi, beaucoup d'amour. Son autorité, c'est l'autorité d'un apôtre.

Un apôtre établi par Jésus-Christ et Dieu le Père (lire v. 1,11).

L'Evangile qu'il annonce ne lui a pas été transmis par des hommes. Il ne l'a reçu ni de Pierre, ni de Jacques, ni de Jean, qui étaient pourtant, à ce moment-là, les colonnes de l'Eglise. C'est par une révélation personnelle de Jésus-Christ qu'il a reçu l'Evangile. Avec une très grande autorité, Paul dénonce l'erreur. Il n'accepte aucun, compromis. Il n'y a pas deux poids, deux mesures. Il résistera aux faux frères (2.5). ;

L'erreur qu'il combat dans cette lettre (le retour aux pratiques juives) est un autre Evangile. Ce n'est pas qu'il y ait un autre Evangile, mais il y a des gens qui apportent le trouble dans les Eglises fondées par l'apôtre. Notez la sévérité de Paul : « Qu'ils soient anathèmes ! » (1.8, 9). Aujourd'hui, comme autrefois, des prédicateurs enseignent de fausses doctrines et apportent le trouble dans l'Eglise. Il nous faut de la connaissance et du discernement.

L'autorité aujourd'hui

Nous y sommes réfractaires. Mais elle est pour notre bien. Elle doit s'exercer pour édifier, et non pour détruire. Elle ne vient pas de l'homme, de ses capacités, mais de Dieu.

Acceptons-nous l'autorité de la Parole de Dieu ? L'autorité des anciens ? L'autorité des ministères que le Seigneur a donnés à l'Eglise ? Quelles conséquences pour notre vie ?

Le témoignage de Paul

Son autorité, Paul l'appuie aussi sur son témoignage. Il n'a pas résisté à la vision céleste (Ac 26.19),. L'Evangile qu'il annonce lui a été transmis par Dieu, par une révélation de Jésus-Christ (v. 12) : « Dieu a révélé en moi son Fils » (v. 15).

- **Dans les Actes**, Paul raconte son témoignage et le situe dans l'espace et dans le temps (Ac 9.22, 26). Il dit le « comment » de sa conversion.
- **Dans l'épître aux Philippiens**, il dit la force, la richesse de sa conversion et le changement apporté. Il compare ce qu'il avait reçu de sa religion à ce qu'il a découvert en Christ (Ph 3).
- **Dans les Galates**, il dit autrement « la révélation du Fils de Dieu en lui » qui débouche sur « la vie de Christ en lui » et qui le conduit à déclarer à la fin de sa lettre : « Ce qui compte, c'est d'être une nouvelle créature » (6.15).

Les rationalistes, les athées ne peuvent accepter la révélation. La découverte de Dieu doit être le fruit de leur réflexion, de leur science. Mais Dieu ne prouve pas son existence. Il prouve son amour. Notez : révélation de son Fils « **en moi** ». Paul parle d'un Christ intérieur.

Qu'en est-il de notre témoignage ?

N'est-il que le souvenir d'une expérience ? N'oublions jamais que « Jésus-Christ s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher du présent siècle mauvais, selon la volonté de notre Dieu et Père, à qui soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen ! » (1.3-5).

Deuxième partie : une doctrine à défendre

La grâce de Dieu

Ce mot est la trame de toute l'épître (lire 1.6, 15 ; 2.9, 20 ; 3.18 ; 4.7 ; 5.4 ; 6.18).

L'Evangile, c'est la grâce. L'appel de Dieu, c'est une grâce (1.6). Le pardon de Dieu, c'est une grâce (2.21). Le service que Dieu nous confie, c'est une grâce (2.9).

Pour le montrer, Paul va de nouveau exposer aux Galates la doctrine de la justification par la foi.

Dans les lettres de Paul, nous trouvons l'enseignement d'un docteur et l'expérience d'un pasteur. Il y a un lien étroit entre son discours et son vécu. Il vivait ce qu'il prêchait. Il savait aussi comment les assemblées avaient reçu son message.

- Dans les Romains : **exposition de la doctrine** (3.20 et 3.28-30).
- Dans les Galates : **défense de la doctrine** (2.16).
- Dans les Philippiens : **le vécu de la doctrine** (3.8-10).

Une question essentielle : comment pouvons-nous être justifiés devant Dieu, c'est-à-dire « déclarés justes » ? Deux possibilités : en observant la loi de Dieu, toute la loi ; ou en nous confiant dans l'œuvre de Christ sur la croix.

Jésus avait déjà déclaré aux Juifs (qui lui demandaient : « Que devons-nous faire pour faire les œuvres de Dieu ? ») : « C'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyiez en celui qu'il a envoyé » (Jn 6.28).

Paul enseigne à nouveau aux Galates le message de la croix, fondement de la justification par le moyen de la foi.

Les arguments de Paul

1. L'exemple d'Abraham : c'est parce qu'il a cru qu'il a été justifié (3.6-9).

2. Celui qui cherche à être justifié par la loi est sous la malédiction, car la loi déclare : « Maudit est quiconque n'observe pas ce qui est écrit dans le livre de la loi et ne le met pas en pratique » (3.10). C'est pour cette raison que « Christ est venu nous racheter de la malédiction, étant fait malédiction pour nous » (3.13, 14).

3. C'était déjà enseigné dans l'Écriture : « Le juste vivra par la foi » (Ha 2.14).

4. La promesse a précédé la loi qui n'a été donnée que 430 ans plus tard (3.17). La promesse faite à Abraham ne peut être abolie. Abraham a cru et a été béni. Nous aussi nous sommes bénis en lui si nous croyons dans la promesse de l'Evangile.

Ce qui a été promis, nous est donné par la foi (3.22).

5. Cependant, une question se pose : « Pourquoi la loi ? ». Paul répond : « La loi a été donnée comme un pédagogue, un accompagnant » (3.24, 25). La loi révèle la faute. S'il n'y a pas de loi, il n'y a pas d'infraction, pas de faute. La loi a été donnée pour prouver « noir sur blanc » la faute de l'homme.

La foi fait de nous des enfants de Dieu, ses héritiers. Nous n'avons plus besoin d'un accompagnant (4.6, 7).

Par la foi, nous disons à Dieu notre confiance. La foi établit une relation d'amour.

Par la foi, nous disons notre impuissance à plaire à Dieu. Nous disons aussi la puissance de Dieu qui nous sauve.

La loi et la foi

Près de 15 fois, ce couple de mots est utilisé au chapitre 3. La loi est juste, sainte, bonne, spirituelle (Rm 7.12, 14), mais impuissante. Elle nous donne la connaissance du péché (Rm 3.20).

- La loi de la foi est parfaite, c'est la loi de la liberté.
- La loi de la foi est royale, c'est la loi de l'amour.
- La loi de la foi est victorieuse, c'est la loi de la vie.

Questions pour une réflexion personnelle :

Connaissez-vous ces choses ? Comment les vivez-vous ? La triste expérience des Galates est-elle la vôtre ? Vivez-vous sous la loi ou sous la grâce ? Avez-vous revêtu Christ (3.27) ?

Le Dieu de la promesse

Dieu a donné la loi, car il fallait que l'on sache ce qui est bien et ce qui est mal. Mais Dieu n'est pas « moralisateur ». Il bénit dès le commencement. Il a promis la bénédiction. Dès que Dieu nous appelle, c'est pour nous faire connaître sa promesse d'amour, de vie, de bénédiction. La loi, venue plus tard, ne peut rien y changer. Jésus est venu pour nous redire la promesse du Père : la vie éternelle (1 Jn 2.25). « Dieu l'a envoyé pour nous bénir » (Ac 3.26).

L'Evangile de la liberté

Avec le chapitre 4, l'apôtre renforce son argumentation et introduit la notion de liberté :

Avant de connaître le Christ, nous n'avions que « les rudiments du monde » pour nous conduire. En fait, nous en étions des esclaves. Mais le Christ est venu nous libérer. « Il est né d'une femme, né sous la loi », comme nous, pour nous racheter et faire de nous ses fils adoptifs (4.1-7). L'Evangile nous a rapporté cette parole de Jésus : « Si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres » (Jn 8.36).

Le dernier argument de Paul est aussi basé sur l'enseignement de la loi : « Ne comprenez-vous pas ce que déclare la loi ? » (4.21). Il donne ici, comme une illustration, l'exemple de Sara et d'Agar. Deux femmes, deux alliances. L'alliance de la loi, c'est Agar, c'est l'esclave, c'est le judaïsme actuel. L'alliance de la promesse, c'est Sara, c'est la femme libre, c'est l'Eglise.

Sara et Agar ont eu chacun un fils : Ismaël, c'est le fils de la chair. Isaac, c'est le fils de la promesse. Lire 4.21 à 31.

Nous avons été libérés en Jésus-Christ. Restons libres. Ne nous mettons pas de nouveau sous le joug de la loi.

Circoncision ou incirconcision ?

C'est en voulant les obliger à se faire circoncire, que de faux docteurs semaient le trouble parmi les Galates.

Paul redevient sévère en pensant à cela : « Je proteste encore une fois à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est tenu de pratiquer la loi tout entière » (5.3). Il utilise des expressions très fortes : « Le Christ ne vous sera d'aucune utilité » (5.2) ; « Vous êtes séparés du Christ » ; « Vous êtes déchus de la grâce » (5.4).

Pourquoi revient-on sans cesse à la loi ? Parce qu'on ne veut pas de la croix (6.12). Pour Paul, la croix est son sujet de gloire (6.14). Il l'avait déjà dit en 2.20 : « Je suis crucifié avec Christ ».

La croix est présente tout au long de cette lettre.

C'est la croix qui fait de nous une nouvelle créature.

Troisième partie : une marche selon l'Esprit

C'est la partie pratique de l'épître

Paul défend la vie de l'Esprit. Il ne suffit pas de dire, il faut **vivre**.

Il ne suffit pas de croire, il faut **agir**.

Cela ne contredit pas ce qui a été dit précédemment au sujet de la foi, car la foi est « agissante par l'amour » (5.6). La foi dans l'amour fait naître l'amour. « Nous aimons - dira l'apôtre Jean - parce qu'il nous a aimés le premier » (1 Jn 4.19).

L'Evangile de Christ

C'est l'Evangile de la **grâce** ; c'est l'Evangile du **pardon**.

« Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » (Rm 5.20). Cela ne nous donne pas le droit de continuer à pécher. Bien au contraire, « la grâce nous enseigne à vivre » (Tite2.12).

C'est l'Evangile de la **liberté**.

Nous sommes libérés de la loi. Ne nous laissons pas mettre de nouveau sous son joug (5.1). Sachons tenir ferme sur le terrain de la foi. Nous sommes libérés du péché. Ne nous laissons pas dominer par le péché. **Ni laxisme, ni légalisme**.

Nous sommes libérés pour servir. Mettons-nous au service les uns des autres (5.13).

Y a-t-il de l'amour dans nos cœurs pour nos frères ? Y a-t-il un désir de servir les autres ?

Le conflit chair et Esprit

Il y a un conflit **loi** et **foi** ; il y a aussi un conflit **chair** et **Esprit**. La **loi** nous maintient sur le terrain de la **chair**. La **foi** nous établit sur le terrain de **l'Esprit**. C'est par l'Esprit que nous vivons ; c'est par l'Esprit que nous devons marcher.

Le chrétien a deux natures. La chair doit, par la foi, être maintenue dans la mort pour que se manifeste la vie de l'Esprit. C'est la victoire proclamée en Romains 8 : « La loi de l'Esprit de vie, qui est en Jésus-Christ, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort » (Rm 8.2). Les œuvres de la chair sont manifestes. En voir la liste en 5.19.

Le royaume de Dieu n'est pas pour ceux qui commettent ces choses. « Le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix... » Un des plus beaux versets de la Bible. Le fruit, c'est le résultat de la vie.

La vie de l'Esprit se manifeste par du concret

- **Pardon** : redressez avec un esprit de douceur celui qui est tombé (6.1).
- **Compassion** : portez les fardeaux les uns des autres (6.2).
- **Humilité** : pas d'illusion sur nous-mêmes (6.3, 4).
- **Consécration** : Tous nos biens sont au Seigneur. Semons abondamment et nous moissonnerons aussi abondamment (6.1-10).

La vie selon la chair est égoïsme, déshonneur de Dieu, échec et mort.

La vie selon l'Esprit est victoire, service, gloire de Dieu et vie.

F.B.

<p>Ce qui compte, c'est d'être une nouvelle créature.</p> <p>Que la paix et la grâce de Dieu soient accordées à tous ceux qui suivent cette règle de vie.</p>

Liberté : Jésus-Christ nous a affranchis pour la liberté (5.1). Ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre selon la chair.

Nous sommes libérés pour servir nos frères. Le Saint-Esprit nous libère de la puissance de la chair et du péché. « Si nous marchons par l'Esprit nous n'accomplirons pas les désirs de la chair » (5.16).
« L'épître aux Galates est la grande charte de la liberté chrétienne. » (Findlay)

Comprendre l'épître aux Galates c'est :

Accepter l'autorité de Dieu dans notre vie.

Découvrir la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ.

Jouir de la vraie liberté qu'apporte l'Evangile. C'est **vivre** de l'Esprit et **marcher** par l'Esprit.

F.B.

Plan pour l'étude

1. Un témoignage à rendre

- Une partie personnelle : chap.1 et 2
- Apologie de son apostolat
- L'homme ou Dieu.
- Autorité

2. Une doctrine à défendre

- Une partie doctrinale : chap. 3 et 4
- Apologie de l'Evangile
- La Loi ou la Foi
- Grâce

3. Une marche selon l'Esprit

- Une partie pratique : chap.5 et 6
- La Chair ou l'Esprit
- Liberté